

REPUBLICQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU DOUBS
 ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
 CANTON D'AUDINCOURT
 COMMUNE DE SELONCOURT
 DELIBERATION
 DU
 CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210202-5	<u>Séance du 02 février 2021 à 18h30</u>
	L'an deux-mille-vingt-et-un du mois de février le deux le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 03 février 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 25 janvier 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u>	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : RUE D'AUDINCOURT- ECLAIRAGE PUBLIC-DEMANDE DE SUBVENTION AU SYDED

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux rue d'Audincourt sous maîtrise d'ouvrage SYDED vont débuter début 2021.

Il convient de prévoir les travaux d'Eclairage Public incombant à la Ville.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du SYDED.

Montant estimatif des travaux d'Eclairage Public : 70 920.00 € HT soit 85 104.00 € TTC.

Montant HT subventionnable SYDED Eclairage Public : 43 670.00 €

Le plan de financement de l'opération est établi comme suit :

Co-financeurs	Dépenses subventionnables en € HT		Subvention escomptée 25%	%
	Désignation	Montant		
SYDED	Eclairage Public rue d'Audincourt	43 670	10 917	15.39%
	TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES		10 917.00 €	15.39%
	MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT		74 187.00 €	
	TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.		85 104.00 €	

La Commission Voirie, réunie le 11 janvier 2021, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, **à/par**...

- sollicite l'aide financière du SYDED ;
- se prononce sur le plan de financement exposé ci-dessus ;
- s'engage à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée ;
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant la décision attributive de subvention du SYDED ;
- autorise Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 02 février 2021

Le Maire
Daniel BUCHWALDER

PROJET